

P REMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU PREMIER TRIMESTRE 1995

Les entrées plus nombreuses que les sorties au premier trimestre 1995

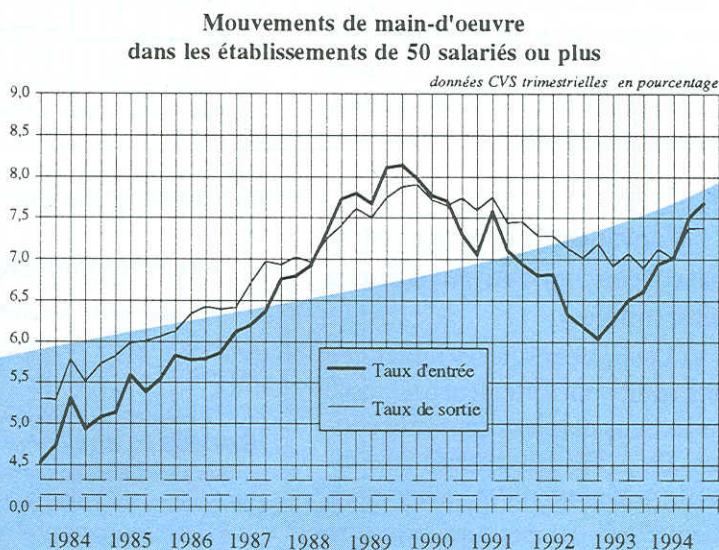
Alors que, pendant quatre ans, les grands établissements avaient perdu des emplois, ils en créent pour le deuxième trimestre consécutif. Au premier trimestre 1995, le solde positif des entrées/sorties est plus affirmé : les effectifs progressent de 0,3 %, après 0,1% le trimestre précédent (1).

Il était devenu exceptionnel que les grands établissements industriels accroissent leurs effectifs salariés. Depuis 1984, cela ne s'était produit qu'en 1989. Au premier trimestre 1995, ils enregistrent une augmentation de 0,4%.

Ces résultats sont cohérents avec les estimations d'emploi sur l'ensemble des établissements, qui concluent à une croissance de l'emploi industriel depuis le dernier trimestre 1994.

Au contraire, les grands établissements de la construction ne parviennent toujours pas à stabiliser leurs effectifs, et le premier trimestre 1995 est marqué par une aggravation du déficit.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO, MTDSP-DARES.



Les grands établissements des transports, commerces, services accroissent leurs effectifs depuis le début de 1994. Au premier trimestre 1995, on assiste à une accélération des créations d'emploi dans ces secteurs d'activité.

Les entrées continuent de s'accroître, sauf dans la construction

Au premier trimestre 1995, le taux d'entrée dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,7% contre 7,5% au trimestre précédent. La progression des entrées se poursuit depuis la mi-1993 dans l'industrie et les transports, commerces, services. Par contre, le taux d'entrée dans les grands établissements de la construction diminue après avoir plafonné dès le troisième trimestre 1994.

Le taux de sortie n'enregistre pratiquement aucune évolution au premier trimestre 1995 alors qu'il avait augmenté de façon sensible au dernier trimestre 1994. Ce palier s'observe dans chacun des grands secteurs d'activité.

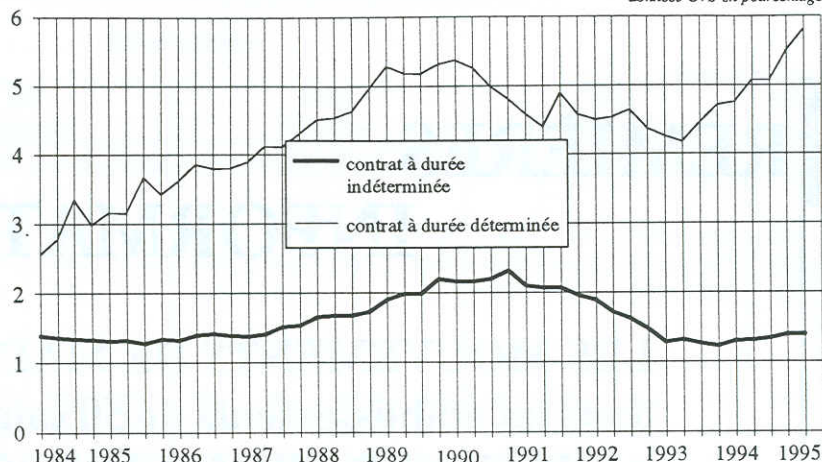
Poursuite de la progression des entrées sur contrat à durée déterminée

Les entrées sur contrat à durée déterminée ont fortement progressé sur les deux derniers trimestres connus. De 5,1% des salariés au troisième trimestre 1994, elles atteignent 5,8% au premier trimestre 1995. C'est dans l'industrie que cette croissance est la plus régulière. Plus récente dans le tertiaire, elle y connaît toutefois une accélération très vive. Dans la construction, en revanche, les recrutements sur contrat à durée déterminée régressent au premier trimestre 1995.

Sur le très court terme, le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée n'enregistre pas de mouve-

Taux trimestriels d'entrée selon la nature du contrat

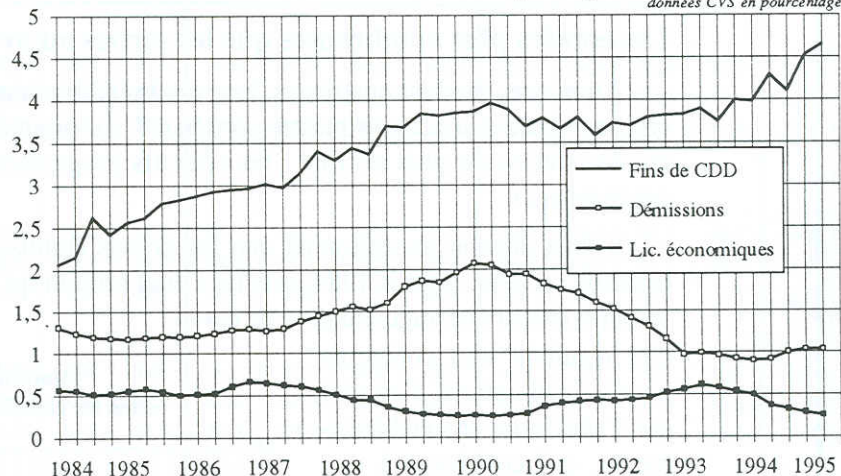
données CVS en pourcentage



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.
Source : DMMO, MTDSP-DARES.

Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs

données CVS en pourcentage



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.
Source : DMMO, MTDSP-DARES.

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) les établissements de 50 salariés ou plus appartenant aux secteurs privés industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics et les établissements relevant de la Défense Nationale.

En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est meilleure dans l'industrie que dans la construction et les transports, commerces, services.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Ile-de-France.

Depuis 1994, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si l'on se limite au regroupement en grands secteurs.

